



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/075

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS
AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE DE
BEAUTIRAN**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date de convocation : 5 mai 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 5 mai 2023

Secrétaire de séance : Bruno CLÉMENT

Le 11 mai de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Séance en présentiel exclusivement

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 23 mars, 4 et 12 avril sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme LAGARDE	CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PÉREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CAUSSÉ Anne-Marie	E	M. CLAIR	MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAQUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	E	M. FATH	FAURE Christian	E	M. LEMIRE
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/075

OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE DE BEAUTIRAN

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du Bureau qui prévoit que le Conseil de communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

Vu la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019,

Vu les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

Considérant lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine,

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux,

Considérant la démission de Monsieur Fabien BRASSIÉ du Conseil municipal de la commune de Beautiran,

Considérant la délibération 2023/015 du 28 mars 2023 de la commune de Beautiran,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Il est proposé de désigner les représentants suivants aux commissions thématiques et obligatoires et aux organismes extérieurs ci-dessous mentionnés :

BEAUTIRAN			
	COMMISSIONS THÉMATIQUES	TITULAIRE	SUPLÉANT
1	JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	Madame LAGARDE	Madame QUESSADA
1b	VIE ASSOCIATIVE	Monsieur BARRÈRE	Madame BOIRET
2	INFRASTRUCTURES ET VOIRIES	Monsieur BARRÈRE	Monsieur TARTAS
3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Monsieur SCHMITZ	-
4	PATRIMOINE BÂTI ET RÉSEAUX	Monsieur NICOL	Monsieur PINTON
5	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Monsieur BARRÈRE	Madame QUESSADA
6	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	Monsieur NICOL	Monsieur BARRÈRE
7	SOLIDARITÉS ET PETITE ENFANCE	Madame BOIRET	Madame LAGARDE
8a	GESTION DES DÉCHETS	Monsieur BARRÈRE	Monsieur TARTAS
8b	RÉGIMES HYDRAULIQUES	Monsieur BARRÈRE	Monsieur TARTAS
9	FINANCES	Monsieur BARRÈRE	Madame QUESSADA



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

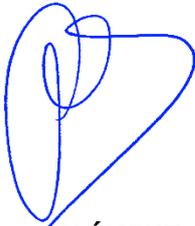
N°2023/075

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS
AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE DE
BEAUTIRAN**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation aux commissions des représentants désignés,
- Confie le soin au Président de la Communauté de communes d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 11 mai 2023



Bruno CLÉMENT
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20230511-2023_075-DE

